

Unités de détection de fumée



La sécurité dans la
protection préventive
contre l'incendie

dormakaba 

Maintenance des dispositifs d'arrêt

Pour l'efficacité durable et la sécurité de fonctionnement des dispositifs d'arrêt, il est indispensable d'inspecter, d'entretenir et de maintenir les installations à intervalles réguliers.

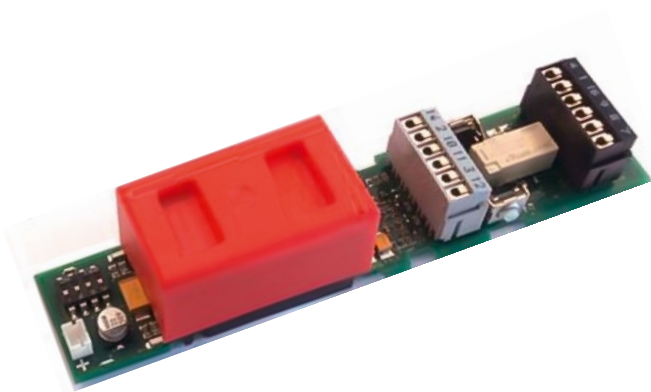
Cependant, l'entretien régulier des portes coupe-feu n'est pas une exigence contraignante. De manière légale, le propriétaire ou l'exploitant des bâtiments et installations est responsable de s'assurer que l'équipement de protection contre l'incendie des bâtiments est entretenu et prêt à être utilisé à tout moment. Nous conseillons de ce fait de conclure un contrat d'entretien pour assurer la fonctionnalité de vos portes coupe-feu.



Détecteur de fumée (interrupteur feu) sur les dispositifs d'arrêt

Les dispositifs d'arrêt jouent un rôle important pour maintenir les issues de secours et voies d'évacuation libres de fumée et pour permettre aux personnes présentes dans le bâtiment d'être secourues. Ils ne peuvent toutefois remplir cette tâche que si les détecteurs de fumée, en tant que composant du dispositif d'arrêt, fonctionnent en permanence. Les interrupteurs de fumée automatiques ne contiennent généralement aucune pièce mécanique mobile. Ils sont cependant soumis à une usure plus ou moins importante, en fonction des conditions ambiantes, due à :

- l'encrassement des éléments optiques
- des lentilles en plastique ternies
- les dépôts de poussière dans la chambre de mesure des détecteurs à lumière diffusée
- la durée de vie maximale de 8 ans



Normes et articles de loi

Les normes et articles de loi renvoient au propriétaire ou à l'exploitant de bâtiments et d'installations, qui sont responsables du bon fonctionnement. Les articles du code des obligations (CO) ainsi que les normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) font foi ici.

Ces dernières mentionnent les obligations suivantes :

- obligation d'assurance de la qualité
- obligation de documentation
- obligation de diligence
- obligation d'entretien

Nous conseillons, pour ces raisons, de conclure un contrat d'entretien. Il convient, par exemple, de contrôler également régulièrement les détecteurs de fumée de haute qualité, car la durée de vie de ces détecteurs est limitée.



Service dormakaba

Vue d'ensemble de nos prestations de service :

- contrôle/inspection et entretien
- réparations et dépannage
- modernisations
- rééquipement – également d'un entraînement tiers à un entraînement dormakaba
- conseils relatifs au respect des dispositions légales pour les exploitants
- conseils relatifs au respect des dispositions légales en matière de sécurité
- conseils lors de la sélection et du remplacement des pièces de rechange

Nous proposons nos prestations de service pour les gammes de produits suivantes :

- installations de portes coulissantes automatiques
- installations de portes pivotantes
- portes carrousel, portes pliantes, portes à faible encombrement
- tourniquets et plaques tournantes
- sas de sécurité et couloirs de contrôle d'accès
- portes battantes
- parois vitrées coulissantes automatiques et manuelles
- dispositifs d'arrêt de porte pour la protection préventive contre l'incendie
- ferme-portes
- produits pour la sécurité des issues de secours et voies d'évacuation

Notre service pour votre sécurité

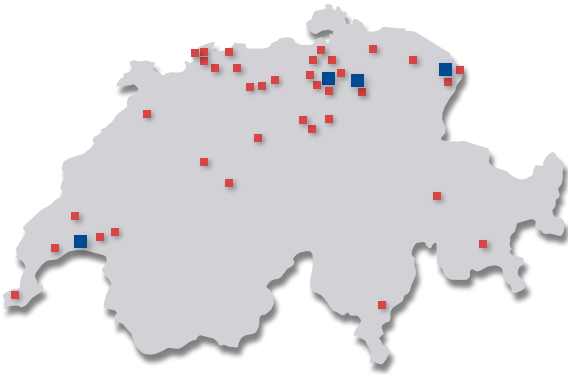
Nous nous chargeons de la performance de votre infrastructure et proposons un service premium pour tous les aspects relatifs à l'accès à votre bâtiment.

dormakaba Suisse SA
Chemin de Budron A5
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Service d'assistance téléphonique
0844 22 00 22

Service par e-mail
helpdesk.ens.ch@dormakaba.com
www.dormakaba.com/ch-fr

Réseau de service dans toute la Suisse



WN 055351532, 09/20
Sous réserve de modifications

Nous sommes là, lorsque
vous avez besoin de nous.
Nous restons à vos côtés,
également après
l'installation et la mise en
service.